

Florian Plit

**LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL EN POLOGNE  
ET DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

Il y a encore quelques années, les informations sur la dégradation de l'environnement naturel dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale ne passaient que rarement le rideau de fer. Il est vrai que la connaissance des faits mêmes était presque nulle dans les pays intéressés. Ce n'est que récemment que nous nous trouvons devant une abondance de données sur la situation écologique en Europe Centrale et Orientale dont la plupart sont alarmantes, et pour cause. La crise économique structurale qui s'est abattue sur cette région fait que les pays qui jusque-là se considéraient comme constituant le "Deuxième monde" et s'approchant à grands pas du "Premier monde" se sont aujourd'hui retrouvés parmi les pays du Tiers monde. Les similitudes sont percevables dans divers domaines dont les périls menaçant l'environnement naturel. Il est vrai que bon nombre de telles opinions ne sont émises que de façon émotive et sont basées sur une analyse de faits parfois superficielle.

La situation écologique dans les pays en développement se caractérise, en premier lieu, par deux sortes de périls, à savoir: importation des déchets et dégradation des sols, cette dernière due à l'extension rapide de la superficie des terres cultivables et la diminution de l'étendue de la végétation naturelle (Eckholm, E.P. 1976).

L'importation des déchets consiste aussi bien en installation de technologies dangereuses (ne citons que la catastrophe ayant eu lieu à Bhopal, en Inde) qu'en importation et stockage de déchets d'origines diverses.

L'introduction en Pologne des technologies nuisibles à l'environnement était fréquente sous les gouvernements communistes et résultait de certains principes caractérisant ce système, et notamment la supériorité de la quantité sur la qualité et celle du volume de production sur le bénéfice. Les technologies aussi bien polonaises qu'importées de l'Union Soviétique négligeaient le problème de l'épuration des eaux usées et de l'air atmosphérique (les investissements relevant du domaine de la protection de l'environnement étaient souvent rayés des plans pour cause d'économies). Lesdites technologies étant énergivores, l'extraction du charbon et du lignite augmentait considérablement, de nouvelles centrales électriques ont été installées. En résultat d'une telle politique industrielle, la

Pologne se range aujourd'hui parmi les plus pollués pays du monde. Les espaces écologiquement menacés couvrent 35 120 km<sup>2</sup> (11,2% du territoire du pays) et sont habités par 13 348 000 personnes (35,3% de la population). Plus de 1500 établissements industriels ont été reconnus particulièrement nuisibles à la pureté de l'air atmosphérique, lesdits établissements émettant 5,2 millions de tonnes de polluants gazeux dont 2,8 millions de tonnes de SO<sub>2</sub> (*Ochrona Środowiska — Protection de l'environnement — 1989*).

L'"ouverture vers l'Ouest" ayant amorcé des transformations des processus technologiques commence à donner des résultats écologiques positifs.

1. En ce qui concerne les établissements présents, l'augmentation du prix de l'énergie électrique atteignant presque le niveau mondial a, d'un côté, imposé des économies dans le domaine de la consommation de l'énergie électrique, et de l'autre — entraîné la fermeture d'établissements et de lignes de production trop énergivores. En résultat, la baisse de la production d'énergie électrique s'est avérée plus rapide que la baisse de la production industrielle en général.

2. Les établissements nouvellement installés et utilisant des technologies occidentales consomment moins d'énergie et, en général, sont dotés d'appareils d'épuration plus efficaces.

3. Les travaux sur l'utilisation des sources alternatives de l'énergie ont été intensifiés.

En dépit de nombreuses difficultés, le programme visant l'installation des stations d'épuration d'eaux usées est réalisé en Pologne de façon systématique. On a commencé par l'installation de stations moins importantes sur de petites rivières car on pourrait espérer ainsi une amélioration de l'état des eaux de la Vistule et de l'Oder.

L'"importation des déchets" représente un danger grave. La situation de la Pologne est bien pire que celle des pays d'Afrique et d'Asie du fait qu'elle se trouve à proximité des pays industrialisés. En résultat de l'ouverture de nouveaux postes frontière et d'une simplification de la procédure de passer la frontière, des établissements étrangers désireux de se débarrasser de déchets nocifs essayaient d'introduire ceux-ci en Pologne. La situation juridique peu claire résultant du processus en cours de la modification des actes législatifs favorisait de telles entreprises. De nombreuses lacunes dans la législation facilitaient l'entrée incontrôlée de marchandises qui, normalement, auraient dû être soumises au contrôle. Ajoutons à cela le degré parfois très bas de la conscience écologique, le manque chronique de devises étrangères dont souffrent des entreprises d'État et, enfin, le désir de s'enrichir très vite s'étant manifesté chez certains agriculteurs disposant de terrains où les déchets pourraient être stockés. Le plus grand danger vient du côté des établissements allemands, mais on a également constaté des tentatives d'introduction des déchets en provenance de l'Autriche et d'autres pays, *via* la Tchéco-Slovaquie.

Au point de vue théorique, l'entrée des déchets en Pologne ne devrait pas avoir lieu. L'Allemagne Fédérale interdit les exportations des déchets, et en Pologne l'importation des déchets est interdite dès juillet 1989. Néanmoins,

nombreuses étaient les tentatives de contourner les règlements. Durant la période entre juillet 1989 et janvier 1991, les organismes polonais responsables de la protection de l'environnement ont reçu la proposition de recevoir 18 millions de tonnes de déchets dont la presque totalité devrait être stockée, contre seulement 767 mille tonnes (4,2%) destinés à une utilisation éventuelle. En dépit de la perspective des bénéfiques financiers, rares étaient les offres qui ont été acceptées. Durant cette période, il n'y a que 61 mille tonnes de déchets dont 24 mille tonnes de déchets de zinc et 22 mille tonnes de vieux papiers de récupération, ces derniers destinés principalement à la papeterie d'Ostrołęka, qui sont officiellement entrés en Pologne. 99,7% d'offres ont été refusés. Ajoutons à ceci que les vieux papiers sont des déchets bien particuliers — leur importation contribue à la protection des forêts polonaises (K. Walczak, 1991).

Il nous est évidemment impossible d'estimer le volume de déchets introduits en Pologne de façon illégale. J'aimerais tout de même rappeler ici de nombreux cas, souvent cités par la presse, où des services de douane ont fait échouer des tentatives d'une telle contrebande. Il n'est pas négligeable, non plus, que la police, faible et peu efficace est, dans des situations de ce genre, remplacée par des citoyens. La poursuite d'"affaires écologiques" effectuée avec des moyens de bord présente parfois un aspect comique lorsque l'enthousiasme doublé de bonne volonté doivent remplacer de solides assises scientifiques dans ce domaine.

En conclusion, j'aimerais souligner encore une fois qu'en ce qui concerne l'importation des déchets, la Pologne est plus exposée que les pays du Tiers monde. Heureusement, le niveau plus élevé de la conscience écologique ajouté aux mesures de protection plus efficaces font que l'état actuel de choses ne se présente pas trop mal d'autant plus que les changements vont dans une bonne direction.

En ce qui concerne la dégradation des sols, la situation en Pologne semble, à premier coup d'oeil, totalement différente de celle dans les pays en développement, où la dégradation est le résultat indirect de l'explosion démographique. En général, le volume de récoltes croît moins vite que le nombre d'habitants (ce qui, dans un sens, confirme le bien-fondé de la théorie de Malthus), ainsi l'unique méthode de satisfaire, ne serait-ce que partiellement, les besoins alimentaires, consiste en une extension de la superficie des pâturages, une augmentation du nombre de têtes de bétail, etc. En Pologne, l'explosion démographique n'a pas lieu; avec l'accroissement naturel positif et le taux de migration négatif, le nombre d'habitants croît lentement pour s'élever à 37,3 millions en 1985 (état au 31 décembre) et à 38,2 millions en 1990 (31 décembre). Des facteurs tels que rendement plus élevé obtenu dans l'agriculture, diminution des pertes pendant le stockage des récoltes, gestion plus économique des matières premières dans l'industrie alimentaire, réduction de la consommation des denrées alimentaires, entrée sur le marché des produits alimentaires en provenance de la CEE et difficultés à exporter les produits agricoles polonais font que la Pologne dispose actuellement d'importants surplus alimentaires. La superficie des sols cultivables diminue: de 61,1% en 1980 elle est passée à 60,2% en 1989; en 1990 et 1991, ce processus a nettement accéléré. Par contre, il y a une certaine extension de la su-

perficie des terrains boisés (28,0% en 1980 — 28,4% en 1989, *Rocznik Statystyczny*, 1990, 1991). Dans ce domaine, on observe une tendance contraire à celle attestée dans les pays du Tiers monde, mais similaire aux tendances propres aux pays développés.

Tout de même, une analyse approfondie permet de se rendre compte de la complexité de la situation en Pologne où trois tendances dangereuses se sont manifestées, à savoir:

1. En résultat d'une rapide hausse des prix des engrais synthétiques, des pesticides et des insecticides, l'utilisation de ceux-ci a considérablement diminué (surtout en 1991 par rapport à l'année 1990). Ce fait pourrait être considéré comme positif puisque menant vers une agriculture écologique, seulement les réserves des microéléments dans le sol s'épuisent très vite ce qui, dans le proche avenir, provoquerait une baisse de la fertilité. Il est difficile de prévoir aujourd'hui comment réagirait l'agriculture polonaise dans des circonstances pareilles. Actuellement, l'utilisation diminuée d'engrais synthétiques est partiellement compensée par une observation plus stricte du calendrier de travaux agrotechniques ou encore par le recours à d'autres sortes d'engrais, souvent mésestimés dans le passé.

2. La superficie des sols réservés à la construction, l'industrie et les transports augmente de façon systématique. En 1980, les terrains construits et ceux utilisés par les transports en général occupaient 5,8% du territoire polonais; en 1989, ce pourcentage s'élevait déjà à 6,2. Ceci signifie la diminution de la surface des sols cultivables et des forêts pris ensemble de 89,1% à 88,6%, donc la diminution de la superficie qui produit de l'oxygène et absorbe en même temps le CO<sub>2</sub>.

3. L'état sanitaire des forêts se détériore rapidement. Des complexes forestiers entiers, surtout des conifères, moins résistants, sont menacés des conséquences de la pollution de l'air atmosphérique par le SO<sub>2</sub> et le NO<sub>x</sub>. Les plus exposés sont les Sudètes où les vents ouest et sud-ouest apportent les polluants des territoires d'Allemagne et de Tchéco-Slovaquie. Dans ce cas précis, la Pologne joue le rôle d'importateur des polluants, celui qui couvre tous le frais mais n'en tire aucun bénéfice. Ajoutons à ceci une exploitation excessive des forêts durant de longues années ce qui a également contribué à leur dépérissement. Ces derniers temps cependant on a limité l'exploitation, et dès 1990, les normes écologiques ne sont plus transgressées.

En récapitulant, j'aimerais constater qu'en dépit de certaines similitudes, la situation en Pologne ne ressemble pas à celle des pays du Tiers monde en ce qui concerne les périls écologiques. D'un autre côté, les conditions écologiques de notre pays sont différentes de celles des pays développés qui ont su résoudre eux-mêmes leurs problèmes écologiques ou bien les faire passer aux voisins (telle l'exportation des polluants). La situation est donc assez spéciale — nous nous trouvons peut-être à mi-chemin entre les deux, ainsi l'écoconversion serait cette solution qui permettrait à la Pologne de se rapprocher des pays développés ce qui s'avérerait avantageux pour les uns et les autres.

## BIBLIOGRAPHIE

Eckholm, E.P., 1976, *Losing Ground*, Oxford.

*Ochrona Środowiska* (Protection de l'environnement), 1989.

*Rocznik Statystyczny* (Annuaire Statistique), 1990, 1991, Warszawa.

Walczak, K., "Furtka dla cudzych odpadów" (Portillon pour introduire des déchets des autres), *Życie Warszawy*, 1991, 03, 21.

